

Des collégiens rédigent une proposition de loi

Une classe de 6^e d'Anatole-France a travaillé à la rédaction d'une proposition de loi sur la mixité dans le sport. Jeudi 8 février, elle a reçu la visite du député Bertrand Sorre.

Le projet

Jusqu'ici réservé aux seules classes de CM2, le Parlement des enfants s'ouvre pour la première fois en 2024 aux collégiens de 6^e. Le collège Anatole France de Sartilly est ainsi le seul établissement du Sud-Manche à avoir postulé. Année olympique oblige, cette 27^e édition porte sur le thème du sport.

Les classes de CM2 participantes ont pour mission de préparer une proposition de loi afin de favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes, celles de 6^e de rédiger un texte destiné à promouvoir l'égalité hommes/femmes à travers le sport.

Les 22 élèves de la classe de 6^e Plogging ont travaillé à la rédaction de cette proposition de loi avec leurs professeures de lettres, Pascale Alfonsi et Nathalie Sanouiller, et la professeure documentaliste Marion Guillaume.

« Le fait d'être une fille exclut, pas la performance »

Ils ont rédigé un exposé des motifs, constatant « l'existence de discriminations sexistes dans les activités sportives », où les filles sont « à l'ombre des garçons ».

Que ce soit à l'école, dans la cour de récréation, ou dans les clubs sportifs, où les compétitions mixtes ne sont plus autorisées à partir de la catégorie U13 dans certains sports, les élèves ont le sentiment que c'est « le fait d'être une fille qui exclut, et non la performance ».

« Pour changer cela et faire évoluer les mentalités, les élèves veulent habituer tout le monde à voir des filles pratiquer toute sorte de sports avec les garçons, en rendant aussi les sportives plus visibles dans les médias », raconte Nathalie Sanouiller.

C'est en tout cas le sens des quatre articles contenus dans la proposition de loi (voir ci-dessous) que les élèves ont finalisé durant l'heure passée avec Bertrand Sorre, venu rencontrer les élèves. « Sur la forme, le travail qu'ils ont réalisé correspond à celui du législateur que je suis », confie le député Renaissance de la 2^e circonscription de la Manche, lui-même ancien enseignant, ravi de partager ce travail autour de l'éducation et de la citoyenneté.

La proposition de loi formulée par les élèves du collège va être soumise à l'examen d'un jury académique qui retiendra deux classes, une de CM2 et une de 6^e. Celles-ci tenteront leur chance ensuite afin de figurer parmi les quatre classes de l'Hexagone qui auront l'honneur de siéger dans l'hémicycle, le lundi 17 juin lors du Parlement des enfants, en lieu et place des députés. D'ici là, Bertrand Sorre reviendra voir les élèves de 6^e Plogging afin de leur expliquer plus en détail en quoi consiste son travail de député au quotidien.



Le député Bertrand Sorre a dialogué durant près d'une heure avec les élèves de 6e afin d'affiner leur proposition de loi relative l'égalité hommes/femmes au travers du sport. Ouest-France